

St-Julien

hiver
2015

Nouvelle
formule

magazine municipal

INFO

Donnez votre avis sur « l'accès ouest »

P. 13 SERVICES PUBLICS,
BAROMÈTRE 2015

P. 20 UNE VILLE SPORTIVE,
DES ATHLÈTES DE TALENT !



SOMMAIRE

Page 3 **Édito**

Page 4 **En bref**

Page 5 **À la une**

Dossier «accès ouest»

Page 6

Ville durable ←←←

Page 8 La zone bleue se clarifie

Page 9 Zoom sur l'extension de l'école Puy-Saint-Martin

Page 10 Tribunes de l'opposition

Page 11 Le compostage en immeuble, c'est possible !

→→→ **Ville citoyenne**

Page 12 Recensement : votre participation compte /
Des idées pour mon quartier

Page 13 Baromètre 2014 de l'action publique municipale

Page 17 Petite enfance : structures multiples, numéro unique

Ville vivante

Page 18 «Tout c'qui tombe», grand opéra pour petites oreilles

Page 19 Un voyage qui a du sens

Page 20 Le rêve olympique de Guillaume Adam

Page 21 Un rendez-vous percutant ! / 1... 2... 3... Bougez !

Page 22 DIVR'city : découvre, invente, vis et réalise /

Un nouveau lieu d'information pour les jeunes Saint-Juliennois

Page 23 Les enfants acteurs de leur temps /

Les notes s'invitent dans les écoles

Ville ouverte ←←←

Page 24 La Police municipale, interlocuteur privilégié
des habitants / Nouveau capitaine à la Gendarmerie

Page 25 La mobilité en chiffres

Page 26 Au cœur de l'innovation médicale



© BNB photographies

Madame, Monsieur,
 Vous avez dans vos mains votre St-Julien info dans sa nouvelle conception graphique. Nous avons voulu ce bulletin d'information dynamique, coloré et informatif. J'espère qu'il vous plaira !

Pour favoriser la création d'un Saint-Julien convivial et agréable à vivre pour tous ses habitants, nous avons également souhaité vous proposer, chaque mois dans vos boîtes aux lettres, un agenda des événements de la commune. Le premier numéro est sorti en novembre dernier ; vous trouverez le deuxième avec ce bulletin.

Les Comités de quartier et de hameau ont été installés le 13 novembre dernier. Nous remercions les 98 personnes qui se sont portées volontaires, et tous ceux qui ont accepté d'y participer. Nous comptons sur les comités de quartier et de hameau pour nous aider à recenser vos besoins, à établir des priorités d'actions compatibles avec les moyens de la commune et de contribuer à l'animation des quartiers.

Selon un récent comptage, le changement de sens de circulation dans la Grande rue a permis de reporter déjà 10 % du trafic du cœur de ville sur la route départementale, via la gare, conformément à notre engagement d'améliorer la convivialité en centre-ville. Dans un contexte économique difficile, et en concertation avec les commerçants, la Commune teste une seconde variante qui maintient notre objectif de dissuader le trafic de transit en cœur de ville mais améliore la visibilité des commerces. Une décision finale sera prise à l'issue de cette période de test. D'ici là, les Saint-Juliennois peuvent redécouvrir une Grande rue redevenue agréable et utiliser la route départementale lorsqu'ils souhaitent traverser la commune.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le projet d'accès ouest qui fera l'objet d'une enquête publique dans les prochains mois. Ce projet a pour objectif de rendre plus accessible la partie ouest de la commune : commerces, hôpital, établissements scolaires, ainsi que les quartiers ouest où vivent près de la moitié des Saint-Juliennois. Il permettra par ailleurs de désengorger l'actuelle entrée de Saint-Julien ce qui facilitera l'accès à la gare et aux transports en commun. Vous trouverez dans ce numéro de St-Julien info des informations complémentaires sur ce projet. Nous vous recommandons de faire part de votre point de vue dans le cadre de la prochaine enquête publique qui sera décidée par M. le Préfet de Haute-Savoie.

Bonne lecture et excellentes fêtes de fin d'année.

Antoine Vielliard, Maire, Conseiller général

AUX URNES !

Les conseillers régionaux et départementaux seront remplacés cette année.

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars prochain (1^{er} et 2nd tour)

afin de choisir les conseillers départementaux pour une durée de six ans. Les élections régionales, quant à elles, devraient avoir lieu en fin d'année, le mois de décembre étant pour le moment envisagé.

Plus d'informations : www.interieur.gouv.fr/Elections/Actualites-des-elections/Departementales-2015



Votre avis nous intéresse

Un bilan des deux variantes testées sera tiré dans quatre mois avant la mise en œuvre définitive. Pendant cette phase d'expérimentation, les usagers sont invités à adresser leurs remarques ou idées :
infos@st-julien-en-genevois.fr

NOUVEAU DISPOSITIF POUR LA GRANDE RUE

Depuis le mois d'août, la Ville a mis en place un nouveau plan de circulation en centre-ville, qui a déjà permis un report de 10 % du trafic du cœur de ville vers la gare. Aujourd'hui, après un travail de concertation avec l'association des commerçants et les riverains, de nouvelles mesures ont été prises.

Consciente des problèmes d'adaptation qu'entraîne le changement de circulation, la Municipalité a décidé d'appliquer de nouvelles dispositions afin de faciliter les déplacements.

La portion de la Grande rue, entre l'avenue Ternier et la rue du Mail, est désormais descendante vers L'Arande. La rue du Mail, elle, reste à double sens mais devient sans issue pour les véhicules venant de l'avenue des Contamines.

Pour fluidifier la circulation sur l'avenue Louis-Armand et faciliter le transit via la gare, les services travaillent à une meilleure synchronisation des feux.

SOL DU GYMNASSE DU LÉMAN

La Municipalité a décidé d'engager des travaux de rénovation des équipements sportifs de la ville. Pour cela, un nouveau sol PVC couleur parquet a été posé au gymnase du Léman, pour un coût de 70 800 euros. Pour cet équipement très utilisé par les collèges de la ville, le Conseil général de Haute-Savoie a soutenu la ville à hauteur de 35 000 euros ces trois dernières années.



Voyage musical avec Emily Loizeau

Pour son nouveau spectacle «Piano Cello Tour», Emily Loizeau revisite 15 titres de ses précédents albums pour offrir un nouveau regard à ses textes et musiques. Elle sera accompagnée d'Olivier Koundouno, avec qui elle collabore depuis 2006. «On avait envie de choisir les morceaux ensemble, déclare la chanteuse. C'est une manière de continuer la conversation, de relire différemment mes musiques avec un duo piano/violoncelle».

Rendez-vous jeudi 29 janvier à L'Arande, où l'artiste nous invite à la promenade et à la découverte musicale, version musique de chambre.

Billetterie : www.st-julien-en-genevois.fr ou à L'Arande.

8 janvier



Venez en famille et entre amis à L'Arande à 18 h 30 pour déguster la galette et participer à la cérémonie des vœux.

6 janvier



concert du nouvel an

À 20 h 30, musique classique autour de Kirchner, Chostakovitch, Ravel, Schubert... à l'église de Saint-Julien, par l'ensemble Artefact.

21 mars

Asie Afrique

Carnaval dès 16 heures à L'Arande

Déambulation dans la ville

Thème : les cinq continents

Amerique Océanie Europe



Les sorties,
proches de chez vous !

Animations, fêtes, expositions, événements artistiques et culturels... Chaque mois, retrouvez tous les rendez-vous qui rythment la ville dans le «Saint-Julien Agenda».



Lorsqu'un projet d'aménagement de grande ampleur est lancé, une enquête publique est organisée pour permettre au public d'exprimer son opinion. Pour l'« accès ouest », c'est dans quelques semaines, ne la manquez pas !

Accès ouest : donnez votre avis !

L'enquête publique sur le projet d'« accès ouest » va se dérouler dans les prochaines semaines sur décision de M. le Préfet. Un commissaire enquêteur tiendra des permanences pour accueillir les habitants du territoire, qui pourront consigner leurs remarques et avis par écrit.

30 000 véhicules entrent chaque jour à Saint-Julien.

Le projet d'« accès ouest » entre aujourd'hui dans une phase opérationnelle. « L'une de ses finalités est d'avoir une deuxième entrée de ville, ce qui permettra de diviser par deux le trafic enregistré sur l'accès actuel via L'Arande et donc de mieux le répartir pour fluidifier la circulation, souligne Antoine Vielliard, Maire de Saint-Julien. Ce projet a recueilli l'accord du Conseil municipal à l'unanimité. Il faut maintenant avoir l'avis des Saint-Juliennois. Son tracé final et le montage financier restent à entériner, avant de passer aux travaux. »

Une nouvelle entrée de ville, pour quoi ?

- Améliorer l'accessibilité aux services et aux commerces de la ville et aux transports en commun (gare, bus, etc.) ;
- Proposer une deuxième entrée à la ville afin de désengorger l'entrée sud via le carrefour de L'Arande ;
- Alléger la circulation du giratoire dit de « Viry » et sécuriser l'accès aux équipements (groupes scolaires, hôpital...) et l'accès des secours ;
- Renforcer l'accessibilité aux quartiers ouest et à la ZI des Moulins.

Une analyse complète du trafic

70 % des déplacements environ se concentrent autour de besoins d'échanges par des déplacements depuis la commune vers l'extérieur ou depuis l'extérieur pour un besoin dans Saint-Julien (commerces, écoles ou services publics). De l'ordre de 15 % du trafic se fait au sein de la ville. Le trafic de pur transit représente quant à lui 15 % des déplacements automobiles enregistrés.

En 2010, après avoir analysé plusieurs solutions, le projet d'une 2^e entrée de ville, par l'ouest, s'est avéré pertinent. Saint-Julien ne pouvait pas rester avec une seule entrée majeure, non seulement pour une question de conditions de circulation mais aussi pour des raisons de sécurité d'accès des secours, aux établissements d'enseignement et aux services publics. La création de l'accès ouest, délestant l'entrée via L'Arande, facilitera l'accès aux transports publics à la gare.

La rue des Sardes reste à simple sens

Le zonage du tracé a été décidé en Conseil municipal en octobre 2013. Une modification a, en revanche, été décidée par l'équipe municipale en place depuis mars dernier : laisser la rue des Sardes à sens unique, avec toutefois des aménagements qui permettront, si le besoin est avéré, de la passer à double sens lors de la mise en service du tram.

Le pont Manera va renaître

La concertation menée en 2011 a montré l'attachement de la population à ce pont historique. Les études ont néanmoins révélé qu'il ne pourrait être conservé en l'état. Des relevés géométriques précis vont permettre de réaliser une modélisation en 3 dimensions de cet ouvrage. Des élagages d'arbres sont menés actuellement dans ce but. Puis le pont sera déconstruit et en partie remonté, sous forme d'arche sur un site situé à proximité ; un lieu de visite patrimoniale qui sera agrémenté de panneaux d'explications, permettant ainsi de conserver son histoire et de la faire partager.

De leur côté, les services de la Mairie s'occupent des acquisitions foncières, pour préparer le terrain, si l'on ose dire, des futurs travaux. Une parcelle près de la voie ferrée est en cours d'achat.

Les grandes dates

La Municipalité présentera le projet à la population avant l'enquête publique, notamment au cours de soirées de rencontres et de débats.

Tous les détails seront communiqués sur le site www.st-julien-en-genevois.fr

Au 1^{er} semestre 2015 viendra le temps de l'enquête publique, à laquelle est convié l'ensemble de la population. C'est un moment important de concertation, ouvert à tous, sans aucune restriction. Ce sera l'occasion de s'exprimer, un mois durant. ■

Enquête publique : comment ça marche ?

Une enquête publique est ouverte par un arrêté pris par le Préfet, qui désigne un commissaire-enquêteur. Elle permet d'informer les personnes concernées, de garantir les droits des propriétaires et de favoriser la concertation. Pendant l'enquête, la population a accès au projet proposé par la collectivité. Les citoyens peuvent formuler des observations écrites, qui sont étudiées par le commissaire-enquêteur. Celui-ci rédige un rapport final et émet, au vu des observations reçues, un avis. Ce rapport est rendu public et consultable en préfecture et en mairie durant un an.



Le projet d'aménagement de la rue des Sardes



La Municipalité a décidé de modifier la politique de stationnement, pour favoriser la convivialité en cœur de ville. L'objectif principal ? Favoriser l'accès aux services publics et aux commerces. Décryptage des nouvelles mesures mises en place.

La zone bleue se clarifie



Délimitée par le marquage au sol, la zone bleue propose des places gratuites mais limitées dans le temps. La Municipalité a souhaité revoir certaines dispositions pour à la fois uniformiser et simplifier ce dispositif. La nouvelle organisation des zones bleues, avec un stationnement limité à 3 heures à l'extérieur du centre-ville, à 1 h 30 et 30 minutes en cœur de ville, est mieux adaptée aux besoins des automobilistes. Elle offre en plus une meilleure accessibilité aux commerces et aux services publics avec des

rotations améliorées. Les places limitées à 30 minutes répondent aux besoins de courses rapides : déposer un manteau au pressing, acheter un carnet de timbres, etc. D'autres parkings gratuits ou payants sont disponibles avec un nombre de places conséquent, comme celui de l'Atrium et ses 262 places, à quatre minutes à pied du centre-ville. ■

Retrouvez toutes les informations relatives au stationnement et aux tarifs dans le nouveau guide du stationnement, à paraître début 2015.

Zoom sur l'extension de l'école Puy-Saint-Martin

Les travaux d'agrandissement de l'école du Puy-Saint-Martin commencent. Explications.



Extension du groupe scolaire en association avec Vincent Rocques Architecte

© duma architectures

Les travaux devaient commencer en septembre 2014 mais l'obligation de faire des fouilles archéologiques préventives a ralenti cette démarche. Aucune découverte majeure n'ayant été faite sur le site, le chantier peut démarrer. L'objectif : avoir un bâtiment opérationnel en janvier 2016.

Priorité à la sécurité des enfants.

« S'agissant d'une extension, les contraintes sont plus fortes puisque l'école continue de fonctionner, observe Cédric Marx, 1^{er} adjoint chargé du scolaire et de la petite enfance. Notre priorité est bien évidemment la sécurité des enfants. Nous imposons donc des obligations aux entreprises du chantier, par exemple des horaires de livraison en-dehors des horaires d'entrée et de sortie des enfants. » Le chantier va se dérouler en trois phases, dont la plus « lourde » s'opère de mi-janvier à fin mars : des travaux de terrassement et de gros œuvre.

Des barrières en panneaux pleins vont être posées pour assurer la sécurité de tous. En conséquence, les piétons devront contourner le chantier pour accéder à l'école. Le parcours sera fléché et sécurisé par des marquages très visibles. Pendant cette phase, le parking sera fermé.

« Il faudra se garer près du gymnase et accéder à l'école via le parcours sécurisé, poursuit l'élú. Nous avons également décidé de passer l'avenue Napoléon III à sens unique, pour la sécurité des écoliers et pour limiter les perturbations. »

La phase 2, qui commencera au printemps, sera moins complexe puisque les travaux ne concerneront que le site même de l'extension du bâtiment. Très vite, le cheminement piéton prévu dans le projet sera aménagé. L'accès à l'école sera alors plus simple. ■

L'extension de l'école Puy-Saint-Martin s'opère par la construction d'une annexe reliée par la cour au bâtiment déjà existant ; 550 m² supplémentaires pour trois salles de classes, des vestiaires et une salle périscolaire de 98 m² (également utilisée comme salle de restauration). La performance énergétique a été très étudiée : vitrages en façade, toiture végétalisée, chauffage au gaz (chaudière à condensation), ventilation double flux.

Le 13 novembre dernier avait lieu la création des comités de quartiers. Une excellente initiative à laquelle notre groupe souscrit pleinement et qui va dans le bon sens de mieux associer la population aux affaires de la ville. Ce comité sera votre premier interlocuteur pour faire remonter vos doléances ou suggestions auprès de la municipalité et faire en sorte que vos préoccupations d'habitant ou d'usager de la commune soient mieux prises en compte. A ce titre, je vous rappelle que vous pouvez toujours compter sur nous, élus de la minorité, pour contester et combattre les mesures de la municipalité qui ne vont pas dans le bon sens. Je reviens ainsi sur l'une des mesures les plus préjudiciables selon nous prise par la nouvelle équipe, à savoir l'inversion du sens de circulation de la Grande Rue. Cette mesure prise sans réelle concertation et à laquelle nous nous sommes opposés avant même sa mise en place (voir le Bulletin Municipal de Septembre) n'était pas explicitement décrite dans le programme de campagne de M. Viellard. Or il y a une grosse différence entre le but louable annoncé d'«apaiser le centre-ville» et cette mesure contestable qui met en danger la survie de certains commerçants, sans résoudre pour autant les problèmes de bouchons qui n'ont été que déplacés. Alors que dans le même temps, les nuisances et la dangerosité liées au trafic automobile se sont considérablement accrues dans le quartier de l'Atrium et en particulier avenue des Contamines.

Interpellé à chaque Conseil, le maire nous répète que «tout va très bien», que la baisse de Chiffre d'Affaires des commerçants est minime (5 à 8%) et que les habitants de la commune plébiscitent cette mesure. Cet aplomb étant fort différent de ce que nous entendons par ailleurs, j'en appelle à ceux qui sont hostiles à cette mesure, comme à ceux qui y sont favorables, à se manifester auprès de nous en étayant leur position, afin que la meilleure solution possible puisse être rapidement trouvée.

Les fêtes de Noël sont bientôt là, il est urgent de s'assurer que le commerce à St-Julien fleurisse et non pas qu'ilériclite, surtout à cette période commerciale clé. Ce serait désastreux pour la vie et la convivialité de notre commune. Quant aux indemnités mensuelles (environ 75€) que le Maire a souhaité allouer aux Conseillers Municipaux, ce qui est à ma connaissance une première à St-Julien, je ne l'ai pas voté (ainsi qu'une Conseillère de la Majorité) car, à titre personnel, je considère que si le travail des adjoints mérite salaire, il n'en va pas de même pour le simple Conseiller dont l'engagement s'apparente plutôt à celui d'un bénévole ; en outre, tout en considérant que ce n'est pas un bon signal envoyé à la population, ce précédent me paraît quelque peu problématique par rapport à la liberté de conscience de chaque conseiller de voter ou non les propositions de l'exécutif.

Au nom de toute notre équipe, je vous souhaite un très Joyeux Noël et une Bonne Année. Que ces fêtes soient pour chacun de vous l'occasion de célébrer et de partager de bons et chaleureux moments, et que notre commune soit en fête.

Pierre Brunet
Pour « St-Julien un nouvel horizon »
Pierre.brunet74160@gmail.com

La Grande Rue et le Commerce

La nouvelle municipalité a changé le sens de circulation de la Grande Rue dans le but louable de limiter le flux de voitures et de rendre la déambulation plus agréable dans cette rue.

Cette décision provoque à la fois des embouteillages plus importants et un changement des habitudes d'achat des passants, changement suffisamment important pour mettre en difficulté certains commerces. Aujourd'hui, le constat est négatif : l'accessibilité de Saint-Julien est plus complexe et moins visible, sans pour autant améliorer l'attractivité de notre centre-ville et en particulier celle de notre rue principale.

Et pourtant, ce projet avait du sens et j'en approuve certains des objectifs comme : limiter le flux de circulation pour améliorer le confort et le plaisir du chaland, permettre à terme aux deux roues de remonter la Grande Rue, engager la mutation de notre centre-ville pour renforcer son attractivité commerciale.

Au-delà de l'impréparation de la mise en place, que manque-t-il à la réussite ou à la sauvegarde de l'esprit de cette réforme :

- une communication ciblée sur la richesse et la qualité du commerce de notre ville ?
- une sortie plus facile, soit en travaillant sur le carrefour rue des Contamines-rue Louis Armand (difficile actuellement), soit en remettant à double sens la partie rue du Mail- rond-point de l'ancien tri postal, soit en laissant la Grande Rue en sens descendant mais en l'adaptant pour en faire véritablement une zone «30» ?
- un stationnement adapté pour la partie zone bleue et un stationnement gratuit étendu à une heure ou deux du parking de l'Atrium sur un trimestre ?
- ...

Mettons-nous rapidement autour de la table pour tenter tous ensemble de trouver des solutions pertinentes qui feront retrouver le sourire à nos commerçants et ramèneront un peu de tranquillité aux résidents des quartiers Atrium/Contamine-Etoile.

Montesquieu disait : « Une ville est agréable et charmante lorsqu'elle est commerçante, et à l'inverse, les villes qui ne sont pas commerçantes n'ont ni charme, ni agrément »

Et nous voulons tous une ville agréable et charmante.

Nous profitons de la présente pour vous souhaiter à tous de très belles fêtes de fin d'année et pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui se profile.

Michel de Smedt, Véronique Le Cauchois,
Jean-Claude Guillon, Sylvie Camilleri
Pour «Un nouveau cap pour Saint-Julien»



Le compostage en immeuble, c'est possible !

Grâce au volontarisme de ses habitants, la résidence « Les Symphonies » s'est dotée depuis le mois de juillet de composteurs collectifs. Avec l'appui de la Communauté de communes du Genevois et du SIDEFAGE, réduire ses déchets tout en bénéficiant d'un engrais naturel est devenu une pratique possible pour ces Saint-Juliennois.

« C'est un acte citoyen qui ne prend pas de temps et que tout le monde peut faire ! », raconte Geneviève Mulvey-Reday, résidente de Saint-Julien à l'initiative de ce projet. C'est grâce à la rencontre avec Mourad Ilman, ambassadeur du compostage du SIDEFAGE, qu'elle a pu le concrétiser. « Il n'est pas facile de faire passer ses idées notamment en matière d'innovation écologique. Beaucoup d'habitants avaient des a priori sur les odeurs, la saleté et l'organisation générale du processus de compostage. Mourad Ilman a été un réel atout, puisqu'il a expliqué de manière simple la création d'une zone de compost », explique Geneviève.

Après plusieurs présentations, les esprits ont mûri et le projet s'est concrétisé. « Une étude a été faite afin de voir les possibilités d'installation d'un site de compostage, précise Mourad Ilman. Il faut un lieu avec espace vert, un nombre suffisant de foyers motivés et ensuite informer l'ensemble de la copropriété. La Communauté de communes du Genevois apporte ensuite l'aide matérielle (l'achat et la mise en place des composteurs) et moi, l'aide technique. J'informe, je rassure et je participe. »

Aujourd'hui, après 5 mois, les habitants de la résidence « Les Symphonies » sont séduits, puisque plus de la moitié des copropriétaires l'utilise. « Je me rappelle avoir dit : jouons le jeu ! Mettons en place le compostage collectif, cela ne nous coûte rien grâce à la Communauté de communes et au SIDEFAGE, commente Geneviève Mulvey-Reday. Si d'ici un an, le projet ne fonctionne pas, nous l'arrêterons. Aujourd'hui, tout le monde adhère. Le volume de nos poubelles a bien diminué. Les restes de pain, les fleurs, les légumes, beaucoup de nos déchets sont compostables. C'est vraiment pratique ! »

La résidence nous offre un bel exemple de réussite pour la mise en place d'un compostage partagé. ■

Geneviève Mulvey-Reday



© Estelle Davat

Pour plus d'informations et des détails sur les méthodes de mise en place, contactez Mourad Ilman au SIDEFAGE, compostage@sidefage.fr tél : + 33 (0)6 77 63 93 15

Pour discuter avec les instigateurs du projet : Geneviève Mulvey-Reday - gfmulvey@orange.fr et Jacques Lenoir - jmf.lenoir@wanadoo.fr

Bon à savoir : une conférence sur le compostage sera organisée pendant la Semaine du développement durable, du 4 au 12 avril à Saint-Julien.



Recensement : votre participation compte

Soyez prêts ! Cette année, le recensement aura lieu du 15 janvier au 21 février.

Qu'il s'agisse de développer les moyens de transport, de construire des logements ou d'ouvrir une nouvelle école, le recensement est un moyen utile pour mieux connaître la population qui habite Saint-Julien et donc mieux répondre à ses besoins.

Le recensement, c'est simple

Un agent recenseur se présentera chez vous, muni de sa carte officielle.

Deux possibilités s'offrent à vous : répondre via internet sur www.le-recensement-et-moi.fr ou remplir le questionnaire papier, que l'agent viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous, ou encore le retourner à la mairie ou à la Direction régionale de l'INSEE, **au plus tard le 21 février.**

Seul l'INSEE traitera les données recueillies, garantissant la confidentialité prévue par la loi.

Simple, pratique et rapide, le recensement est un geste civique et une obligation. ■

Des idées pour mon quartier

Les comités de quartier et de hameau sont lancés !

Pistes cyclables, propreté, circulation, sécurité, espaces verts...

Le comité de quartier et de hameau est un véritable lieu d'échanges, de concertation et de consultation ouvert à tous.

Lancés officiellement le 13 novembre dernier, les huit comités de quartiers et de hameau sont en place. Pour y prendre part, retrouvez la liste des membres, une adresse mail dédiée à votre comité et de nombreuses informations sur le site internet de la Ville.

Vous pourrez formuler des suggestions et des réflexions. Le rôle du comité est de s'en faire l'écho pour formuler des propositions auprès du Conseil municipal. Vous pouvez aussi assister aux débats, avec l'intérêt de rencontrer les élus et de dialoguer avec eux. La porte est ouverte, n'hésitez pas !

Plus d'informations :

www.st-julien-en-genevois.fr, rubrique **Vivre ensemble**

Le plan des différents comités de quartier et de hameau, est disponible en téléchargement au format pdf. ■



Qui compose cette instance ?

Au total, neuf membres par comité ont été désignés : trois habitants du quartier tirés au sort (parmi les volontaires), trois habitants tirés au sort sur les listes électorales et trois conseillers municipaux. La Ville a été particulièrement vigilante à respecter la parité homme/femme, la diversité en termes d'âges et d'adresses afin d'avoir la meilleure représentativité possible.



© BNB photographies

Baromètre 2015 de l'action publique municipale

Dans une commune en croissance rapide, les agents municipaux travaillent à votre service. Chaque jour ils nettoient et fleurissent les espaces publics, accueillent les enfants dans les crèches et les écoles, gèrent la cantine, les équipements sportifs et culturels, l'aide sociale de la commune, ils vous fournissent les documents administratifs dont vous avez besoin. Ils sont à votre service lors des naissances, des mariages et des décès. Dans le même temps, ils préparent aussi l'avenir de la commune, ses équipements publics et son aménagement.

Nous vous sollicitons aujourd'hui pour recueillir votre point de vue sur la qualité des services municipaux, sur vos suggestions d'amélioration et sur les sujets qui sont pour vous les plus importants. **Il s'agit d'avoir une photographie annuelle de votre perception des services publics afin de mieux orienter les décisions sur les sujets qui vous préoccupent le plus.**

Nous vous remercions de nous faire part de votre point de vue avant le dimanche 25 janvier. Dans un souci d'efficacité de la dépense publique, **merci de répondre de préférence à la version en ligne de ce questionnaire accessible sur www.st-julien-en-genevois.fr** ou renvoyez le questionnaire à la Mairie, 1 place du Général de Gaulle, CS 34103, 74164 Saint-Julien-en-Genevois Cédex.



1. Dans le cadre de l'évaluation générale de l'action municipale, quelle opinion avez-vous de chacun des domaines suivants ?

	Très bonne	Plutôt bonne	Plutôt mauvaise	Très mauvaise	Sans opinion
Dans le domaine de la convivialité dans la ville					
Les manifestations culturelles					
Les manifestations sportives					
Les équipements culturels					
Les équipements sportifs					
Les espaces verts et la décoration de la ville					
La propreté					
Le déneigement					
La qualité des espaces publics (places...)					
L'entretien de la voirie locale					
Les modes alternatifs de déplacement (cheminement doux, pistes cyclables, parcours piétons...)					
La sécurité et la tranquillité publique					
Les démarches administratives (état civil, élections, déclarations naissance, décès...)					
La gestion des déchets					
L'accompagnement des personnes âgées					



1. Dans le cadre de l'évaluation générale de l'action municipale, quelle opinion avez-vous de chacun des domaines suivants ? (suite)

	Très bonne	Plutôt bonne	Plutôt mauvaise	Très mauvaise	Sans opinion
Dans le domaine de l'accueil des familles					
La cantine scolaire					
Les temps d'activités périscolaires					
Les activités proposées par les associations					
Les activités de l'espace Part'Âges à la MIEF					
Les activités jeunesse					
L'accueil de loisirs					
Les équipements scolaires					
Les services en ligne sur internet					
L'accueil en Mairie					
Dans le domaine de la concertation et de la transparence					
Le bulletin municipal et l'agenda mensuel des manifestations					
Le site internet de la ville					
La disponibilité des élus					
Les Comités de quartier et de hameau					

2. Parmi cette liste de services publics municipaux, quels sont les 3 services auxquels vous attachez le plus d'importance ?

Trois réponses maximum sur l'ensemble des items ci-dessous, à noter de 1 pour la plus importante à 3 pour la moins importante.

	Note		Note
Les espaces verts et la décoration de la ville		La cantine scolaire	
La propreté		Les temps d'activités périscolaires	
Le déneigement		Les activités proposées par les associations	
La voirie locale		Les activités de l'espace Part'Âges à la MIEF	
La sécurité et la tranquillité publique		Les activités jeunesse	
Les démarches administratives (état civil, élections, déclarations naissance, décès...)		Les équipements culturels	
Les manifestations culturelles		Les équipements sportifs	
Les manifestations sportives		L'accueil de loisirs	
St-Julien info, le bulletin municipal et l'agenda mensuel des manifestations		Les équipements scolaires	
Le site internet de la ville		Les services en ligne sur internet	
La disponibilité des élus		L'accueil en Mairie	
Les Comités de quartier et de hameau			

3. Vous personnellement, diriez-vous que vous êtes des services publics locaux dont vous êtes l'utilisateur ?

Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait	Sans opinion

4. Avez-vous des commentaires ou suggestions à ajouter ?

5. Afin de nous permettre de mieux analyser les résultats de ce baromètre, nous vous remercions de répondre également à ces quelques questions.

Vous êtes ?

Une femme

Un homme

Quel est votre âge ?

25 ans ou moins

Entre 26 et 40 ans

Entre 41 et 60 ans

+ 61 ans

Vous travaillez :

À Saint-Julien

Ailleurs en Haute-Savoie

À Genève ou dans
le Canton de Vaud

Ailleurs. Où ?

**Depuis combien d'année(s)
habitez-vous Saint-Julien ?**

Indiquez en nombre
d'année(s) entière(s)

Dans quel quartier habitez-vous ?

Un seul choix possible

Centre-ville

Cervonnex

Chabloux / La Feuillée

Crache

L'Arande

Lathoy

Les Cyclades / La Paguette

Norcier

Puy Saint-Martin

Saint-Georges / Route de Lyon

Ternier

Thairy

Therens

**Depuis un an, combien de fois
vous êtes-vous déplacé à la mairie ?**

Jamais

2 à 3 fois

4 fois et plus

Une seule fois

Je ne sais plus

Nous vous remercions d'avoir répondu au baromètre 2014. Vous retrouverez les résultats dans un prochain numéro de Saint-Julien info et sur le site www.st-julien-en-genevois.fr

Contactez votre équipe commerciale
à l'agence Saint-Julien-en-Genevois :

14 Grande Rue

Tél. 09 74 50 32 79

(prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)



www.groupama.fr

Toujours là pour moi.

Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 09/2012



GENERALI
Solutions d'assurances
ORIAS N° 07 020 455
Cabinet ARNAUD-GODDET

Entreprises & Particuliers
Frontalier Complémentaire
France & Suisse

5^e JULIEN-EN-GENEVOIS : 04 50 35 19 40
VALLEIRY : 04 50 04 56 19

www.arnaud-goddet.com
agc.assurances@wanadoo.fr



La Table à Raclette

Restaurant avec terrasse
Spécialités montagnardes :
Raclette, reblochonade, fondue,
braserade, hamburger savoyard,
tartare de bœuf coupé au couteau

+33 (0)4 50 49 21 50

11, route d'Annemasse 74160 Saint-Julien

Profitez des
nouvelles
dispositions PTZ
+ & LOI PINEL



Aux portes de Genève,
à proximité immédiate du centre ville
et au cœur d'un quartier résidentiel calme

Une élégante résidence aux prestations haut de gamme
Appartements spacieux du T2 au T5

**SAINT JULIEN
EN GENEVOIS**

"Le Clos David"

S O G E R I M
L'IMMOBILIER CONTEMPORAIN

RENSEIGNEMENTS & VENTE : 9 boulevard du Semnoz à SEYNOD

04 50 10 11 43

www.sogerim.fr

NOUVEAU

Petite enfance : structures multiples, numéro unique

À compter de janvier 2015,
la compétence « Petite enfance »
sera du ressort de la Communauté
de communes du Genevois. Pour les
parents, ce changement va dans le
sens de la simplification.



© BNB photographies

Jusqu'à présent, les structures petite enfance (crèches, multi-accueil, etc.) faisaient l'objet d'une gestion communale. Afin d'optimiser, de mieux répartir et de mieux anticiper l'offre à l'échelle du territoire, les élus ont décidé de gérer ces structures au niveau intercommunal.

Plus simple pour les parents

Sur un plan concret, les enfants qui sont déjà accueillis dans une structure de proximité le resteront, sans changement majeur ! Ce sont essentiellement les aspects administratifs qui sont mutualisés et centralisés.

Une commission d'attribution des places unique est installée. Un service unique de renseignements est également mis en place, capable de gérer l'intégralité des appels des parents de toutes les communes du Genevois : « Comment connaître les divers modes de garde ? Où se trouvent les structures d'accueil proches de mon domicile ? Comment trouver une assistante maternelle disponible ? Où trouver le dossier d'inscription en crèche ? »

Des questions multiples mais un seul numéro de téléphone, à la Communauté de communes du Genevois : +33 (0)4 50 95 91 40. La démarche est ainsi plus simple pour les parents, sachant qu'il est également possible de formuler des demandes par mail ou courrier (coordonnées ci-dessous).

Les documents utiles sont en téléchargement sur le site internet de la Communauté de communes du Genevois. C'est donc dans le sens de la simplification que cette évolution se met en place, avec, à terme, la formulation d'une politique petite enfance à l'échelle d'un territoire. Les élus y travaillent actuellement. À suivre... ■

Service Petite enfance de la Communauté de communes du Genevois

- Site d'Archamps, bât. Athena 2, 74160 Archamps
- Permanence téléphonique : +33 (0)4 50 95 91 40 du lundi au vendredi de 9 h à 11 h
- petite-enfance@cc-genevois.fr
- Plus d'info : www.cc-genevois.fr rubrique petite enfance



© Tout ce qui tombe

Explorer les notions de gravité, d'attraction et de répulsion au cours d'un opéra pour les enfants de quatre à six ans ; c'est ce que propose le spectacle « Tout c'qui tombe », où la fantaisie lyrique laisse place à l'étonnement. Pour toutes les classes de maternelle de la ville, rendez-vous du 23 au 26 mars, à L'Arande.

« Tout c'qui tombe », grand opéra pour petites oreilles

Créé par la compagnie « Une Autre Carmen », ce spectacle divertissant alterne opéra et poésie. Il aborde un sujet sérieux, celui de l'apesanteur. Parce que les objets qui tombent sont forcément attirés par le sol, le chant délivre, quant à lui, des ondes et turbulences dans les airs. Accompagnée au piano, Hélène Weissenbacher va jouer sur tous les registres vocaux pour illustrer cette apesanteur. Une aventure artistique pour les enfants qui laisse place à l'exploration, l'étonnement et l'éveil musical. ■

Interview

Sandrine Lebrun Bonhomme, metteur en scène, de la compagnie « Une Autre Carmen »

Chaque année, la ville accueille en résidence des compagnies régionales en leur offrant un accompagnement financier et matériel. L'objectif ? Développer les actions culturelles pour permettre aux artistes de mettre en place leur projet de création.

Depuis octobre, la compagnie « Une Autre Carmen » s'est installée à L'Arande, pour nous offrir son spectacle. « Notre souhait était de promouvoir l'opéra et le chant lyrique auprès des plus petits. Seulement, nous avons besoin d'un partenaire financier et d'un lieu. La ville de Saint-Julien a dépassé nos espérances, en mettant à notre disposition la salle de L'Arande, un piano à queue – élément qui nous tenait vraiment à cœur – et une personne pour la partie technique », explique Sandrine Lebrun Bonhomme, metteur en scène du spectacle.

Accompagnée de Véronique Navarre, d'Hélène Weissenbacher et de Patrick Vo Vang Phuc, Sandrine Lebrun Bonhomme amène d'une manière ludique, une façon de chanter que peu d'enfants ont entendu. « On s'amuse, on utilise nos voix comme un instrument avec de vrais moments de pur opéra. »

Avec un début de résidence à Saint-Julien en octobre, la compagnie finalisera son spectacle du 9 au 22 février avec la présence de Jean Camilleri, spécialement dédié à la création lumière dans la salle de L'Arande. Un appui plus que nécessaire pour promouvoir un spectacle à la hauteur des ambitions de cette talentueuse compagnie.



© Tout ce qui tombe



Un voyage qui a du sens

Cinq lycéennes de Saint-Julien sont parties 15 jours au Vietnam dans le cadre du projet En'vol, qui signifie ENgagement VOLontaire.

« Quand je suis revenue à la maison, j'ai trouvé que mon armoire pourrait être beaucoup moins remplie ! », s'exclame Myrtille quand on lui demande dans quel état d'esprit elle était après ce séjour. Ayant passé 15 jours dans un centre d'accueil d'enfants handicapés près de Hanoi, forcément, les jeunes filles parlent d'une expérience très riche sur le plan humain. « Nous avons rarement vu les enfants pleurer, nous retenons surtout leurs merveilleux sourires ! », dit Charlotte.

Un projet préparé depuis neuf mois

Sur place, les lycéennes ont mis du cœur à l'ouvrage : entretien du jardin, menus travaux de rénovation et de nettoyage du centre, mais surtout séances d'animation avec les enfants.

« Coloriage, danse, sculptures de ballons grâce à notre accompagnateur, Kamel Bey, prof de cirque ! », raconte Elise. « Nous avons même monté une flash mob ! », renchérit Oliwia. Durant leur séjour, elles ont alimenté un blog pour raconter leurs journées.

« Pour accomplir ce voyage solidaire, nous avons monté une Junior association et bénéficié de l'accompagnement de la MJC », précise Myriam. Grâce à diverses actions (tombola, brocante, soirée, et même un appel aux dons), elles ont pu récolter la quasi totalité des 12 500 euros du projet. Le soutien financier de la MJC, de la Communauté de communes du Genevois par le biais des bourses jeunes ont permis de boucler le budget.

Pour les jeunes, c'est une expérience inoubliable, qui les fait beaucoup mûrir. Les lycéennes donnent rendez-vous à tous leurs soutiens pour une après-midi de remerciements le 17 janvier.

Pour en savoir plus :

<https://sites.google.com/site/projetenvol74>



Le rêve olympique de Guillaume Adam

Après avoir pris goût aux couleurs de l'équipe de France, à la faveur des Jeux de la Francophonie, Guillaume Adam souhaite revêtir une seconde fois le maillot national. À 24 ans, le coureur de l'ASJ74, auteur du record départemental de Haute-Savoie a, lorsqu'il s'entraîne, deux immenses défis en tête : la finale du championnat d'Europe en salle à Prague (6-8 mars 2015) et les Jeux Olympiques de Rio.

Spécialiste du demi-fond, notamment du 800 m, vous vous consacrez aujourd'hui aux 1500 m. Pourquoi ?

Effectivement, c'est seulement la deuxième année où je m'entraîne spécifiquement pour le 1500 m, après avoir privilégié pendant sept ans le 800 m. J'obtiens une meilleure marge de progression sur cette distance et l'entraînement aux 1500 m a des avantages. Cela m'a permis de développer ma vitesse mais aussi mon endurance et j'espère que cette progression me permettra de me qualifier pour les JO.

Comment expliquez-vous cette belle progression ?

En tant qu'étudiant à l'INSA Lyon, j'ai bénéficié l'année dernière de l'échange académique ERASMUS qui m'a permis d'intégrer l'Université de Birmingham où le demi-fond est une spécialité. Avec l'aménagement des cours (10 heures par



Guillaume Adam, lors des Jeux de la Francophonie, en 2013, à Nice

semaine), il était facile de conjuguer mon sport et les études. Je continue d'avoir des conditions d'entraînements privilégiées et en juillet prochain, si tout va bien, je serai diplômé de l'INSA.

Depuis maintenant trois ans, vous êtes sociétaire de l'ASJ74.

Qu'est-ce qui vous a donné envie d'intégrer ce club ?

Il y a quatre ans, mon frère Romain a été sollicité par Mickael Moroni, capitaine de la section élites à l'ASJ74 pour intégrer le club et il m'a donné envie de le rejoindre ! Auparavant, j'ai couru pour les clubs d'Annemasse et d'Aix-les-Bains, où Christophe Lemaitre s'entraîne. Cependant, le gros avantage du club de Saint-Julien, c'est la compétition par équipe, notamment sur le demi-fond, ma spécialité. L'idée première était d'avoir des coéquipiers de haut niveau pour un collectif sûr (en cross et en relais 4 x 1500 m). De plus, les frais liés à l'athlétisme sont en grande partie remboursés par le club, une somme non négligeable de 5000 € par an. Dès cette année, nous mettons en place une structure pour que je puisse consacrer une année entière à l'athlétisme pour préparer les JO, et couvrir mes frais. Nous travaillons sur ce projet depuis septembre 2014, avec la recherche de partenaires pour réunir environ 15000 €. J'ai bon espoir d'y arriver grâce à l'appui de Samir Boughanem, adjoint au Maire et ancien footballeur professionnel, qui souhaite mettre en avant le sport de haut niveau et soutenir ses athlètes. ■



Guillaume Adam lors de la cérémonie organisée en mairie le 28 octobre 2014

Un rendez-vous percutant !

Samedi 31 janvier, le Fighting Training Center présentera la 3^e édition du Phenix Boxing Only, gala international de boxe. Plus de 1 500 spectateurs sont attendus à la Paguette.

Boxe anglaise, K1 Rules, les boxeurs pourront s'affronter dans plusieurs catégories. À l'affiche, Bakari Toukara, Champion du monde et Issam Ziane, champion d'Europe, ainsi que les boxeurs professionnels et amateurs du club de Saint-Julien. L'organisation de ce troisième gala de boxe international renforce la motivation du président, Pascal Pastor, à fédérer les habitants autour de ce sport qu'il aime tant. Grâce au soutien d'une dizaine d'entraîneurs, le club compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents de six à 60 ans, qu'ils soient amateurs, professionnels, adolescents, hommes ou femmes. Alors, le 31 janvier, faites le crochet, venez vous détendre en famille et découvrir un club qui ne manque pas de punch. ■



© Fighting Training Center

Interview

Pascal Pastor

Fondateur du Club en 2007, Pascal Pastor, champion du monde de Full contact, s'est beaucoup investi dans la vie sportive de la ville, fort de son expérience de sportif de haut niveau. « Il n'existait pas de salle équipée pour héberger un club de boxe digne de ce nom. Grâce au soutien de la Ville, nous avons pu structurer un projet et faire grandir le club. Je n'oublie pas non plus l'apport essentiel des bénévoles ! » Ils seront près d'une cinquantaine à venir en renfort le soir du 31 janvier. Le gala permet de promouvoir la boxe en faisant découvrir les valeurs de ce sport au grand public. « Nous offrons des places privilégiées pour les jeunes, les familles ou encore les personnes à mobilité réduite. »



1... 2... 3... Bougez !

Sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, la ville de Saint-Julien s'engage, depuis 2008, pour les Parcours du cœur. Cette année, une dizaine de classes de primaire, représentant environ 280 enfants, se joignent à cette initiative.

Ludique et conviviale, cette manifestation est une véritable opération de prévention santé. Elle répond à un enjeu simple : donner envie aux enfants de bouger, de faire du sport et ce, dès le plus jeune âge. Pour cela, le service Vie sportive de la ville a mis en place plusieurs actions. Au programme : randonnée pédestre et rencontres interclasses sur des thématiques précises (la diététique, la prévention des accidents cardiaques et le fonctionnement du cœur). Puisque prendre soin de sa santé n'attend pas le nombre des années, un concours de dessin sur le thème « J'aime mon cœur » sera organisé pour sensibiliser les plus petits. Rendez-vous fin mars pour une action au grand cœur ! ■

DIVR'city : découvre, invente, vis et réalise

Tout au long de l'année, DIVR'city propose aux jeunes de s'épanouir en découvrant des activités mais aussi en rêvant de grands projets qu'ils peuvent travailler à concrétiser.

D pour Découvre, I Invente, V Vis et R Réalise voilà le programme de DIVR'City. Vaste programme pour les neuf animateurs du secteur jeunesse, qui développent aussi une activité dédiée à l'accompagnement des projets des jeunes. «Ce sont eux qui ont l'initiative et nous sommes à leurs côtés pour leur permettre de les mener au bout, explique Joël Buessler, coordonnateur Enfance Jeunesse. Un groupe mène un projet autour de la sensibilisation au

handicap à travers le sport ; l'organisation d'un grand événement sur ce thème courant 2015 sera l'aboutissement de leur action. D'autres jeunes souhaitent partir à Barcelone pour l'été prochain. Nous avons donc organisé et travaillé ensemble sur des actions de recherche de fonds.» Pour financer une partie de leur voyage, les jeunes ont notamment participé à un chantier éducatif mené avec l'association Passage ou tenu un

stand lors de la Fête de l'hiver. Toujours dans cet esprit, les animateurs accompagnent un groupe de filles qui souhaitent tourner une web série. À suivre en ligne ! C'est la capacité d'initiative des adolescents qui est encouragée par les animateurs. Quand leur projet a une connotation solidaire, sociale ou utile, ce sont des points valorisants, et qui renforcent leur engagement. ■



L'équipe d'animateurs du secteur jeunesse

Un nouvel espace pour les jeunes Saint-Juliennois



Sylvain Beaud, animateur, accueille et oriente les habitants de toutes générations. «C'est un lieu ouvert à toutes les initiatives. L'objectif est de faire découvrir, expliquer et répondre aux questions des habitants, avec trois espaces distincts : la parentalité, les rencontres intergénérationnelles et la partie sociale», explique-t-il.

Aujourd'hui, une autre initiative s'ajoute ; celle de créer un lieu d'informations, de ressources et d'orientation dédié aux jeunes. Une enquête est en cours afin de connaître les attentes et les besoins de ce public, pour imaginer un espace

Un espace convivial et participatif d'informations et de ressources est créé à l'espace Part'Âges de la MIEF, avec un objectif : renseigner et orienter les jeunes.

correspondant à leur envie. «Notre objectif est de les accompagner dans la citoyenneté et l'émergence de leur vie d'adulte», explique Sylvain. Que ce soit sur des questions pratiques de logement, de santé, de prévention ou encore pour trouver un petit job ou des conseils pour un engagement humanitaire, l'animateur sollicite les partenaires clés pour être capable d'orienter et d'accompagner ces jeunes. Ce projet vise aussi à développer chez les jeunes Saint-Juliennois le goût de l'initiative et la prise de responsabilité. Rendez-vous au premier semestre 2015 pour découvrir cet espace... ■

Les enfants acteurs de leur temps

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la Municipalité a souhaité mettre les enfants au cœur du projet municipal, dans les classes maternelles et élémentaires de la ville.



Les orientations du projet éducatif Enfance Jeunesse veulent mettre l'enfant au cœur du projet municipal et lui permettre de grandir en faisant des choix. C'est ainsi que, pour la rentrée 2014, l'idée était d'impliquer les enfants des écoles élémentaires dans le choix de leur activité des Temps d'activité périscolaire. Une idée ambitieuse, qui s'est déroulée en plusieurs temps.

Une large palette

Il n'est pas évident de demander à un enfant de six ans ce qu'il a envie de faire sur son temps périscolaire !

Alors, pour que les élèves puissent exprimer leurs envies et leurs souhaits, un programme multi-disciplinaire a été déployé. Une dizaine d'ateliers leur ont été présentés : yoga, gym, judo, hip-hop, théâtre, atelier cuisine, conte, création manuelle... Les enfants ont ainsi pu « goûter » à plusieurs activités jusqu'aux vacances d'automne. 2^e étape : recueillir les avis dans les classes. Chaque enfant a reçu un questionnaire à choix multiples lui permettant de renseigner quatre ou cinq vœux d'activités qu'il souhaitait approfondir. Les réponses

dépouillées, des groupes ont été constitués. Aujourd'hui, les enfants savent quelles sont leurs activités jusqu'à la fin de l'année et ils en sont très satisfaits !

La réussite : inclure les enfants au cœur du projet et les impliquer. 100 % des demandes n'ont pas pu être satisfaites, certaines activités étant difficiles à organiser. L'idée est aussi d'avoir une progression dans la pratique, voire une production comme un spectacle de danse hip-hop ou de théâtre ou encore l'organisation d'un goûter par les participants de l'atelier cuisine. ■

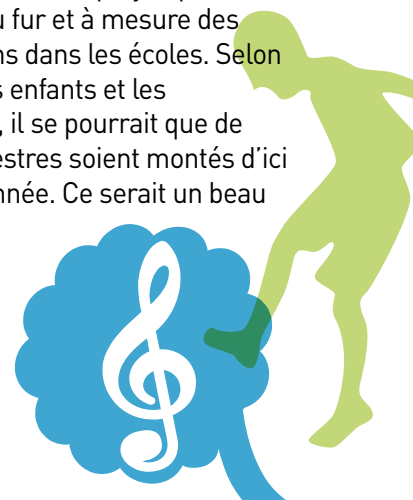
Les notes s'invitent dans les écoles



Dans le cadre des Temps d'activité périscolaire, des professeurs de l'École de musique et de danse se rendent dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. « Musique au fil de l'an », c'est le nom d'un

programme qui va plus loin que l'éveil musical et la découverte des instruments. « C'est intéressant d'aller à la rencontre des enfants, notamment dans certains quartiers où nous étions invisibles ! souligne Daniel Modena, directeur de l'École de musique et de danse. L'idée c'est qu'ils aient envie de faire de la musique comme ils pratiquent le foot. Comme un plaisir, tout en apprenant les règles qui permettent

de progresser. » Un projet qui se construit au fur et à mesure des interventions dans les écoles. Selon l'intérêt des enfants et les possibilités, il se pourrait que de petits orchestres soient montés d'ici la fin de l'année. Ce serait un beau final ! ■



La Police municipale interlocuteur privilégié des habitants



La Police municipale intervient dans tous les domaines relatifs à la sécurité, à la tranquillité et à la salubrité publique. À Saint-Julien, l'engagement des agents va au-delà des missions écrites sur le papier. Ils travaillent au quotidien pour créer du lien et de la confiance, qui contribuent au bien vivre ensemble et à une meilleure sécurité.

Véritable police de proximité, la Police municipale patrouille à pied, en vélo comme à moto sur l'ensemble du territoire communal. « Nous sommes particulièrement attachés à l'accueil du public et à la réactivité de notre action. Toute personne entrant en contact avec notre service doit repartir avec une réponse adaptée à sa demande », affirme Olivier Joly, chef de poste.

Des relations de proximité

Composée de cinq fonctionnaires de police, d'un agent administratif et d'un agent de surveillance de la voie publique, la Police municipale a pour projet de créer deux nouveaux postes, dont un dédié aux infractions de stationnement.

« Nous travaillons dans une relation de proximité et pour faire diminuer le sentiment d'insécurité, qui est entretenu par de petites incivilités, poursuit Olivier Joly. C'est pourquoi il est important de travailler sur le mieux-vivre ensemble, sur les liens entre les générations, entre les

quartiers... Il existe, par exemple, un agent référent sur les troubles de voisinage. Cela compte pour les habitants d'avoir un interlocuteur identifié. »

Les agents de police sont chargés principalement du respect du code de la route, de la prévention et de la protection des biens et des personnes. Ils interviennent également dans de nombreux domaines tels que l'opération tranquillité vacances, la gestion des stationnements sur le domaine public, des missions funéraires, la divagation des animaux ou les chiens dangereux, les nuisances sonores ou encore les incivilités concernant les déchets. ■

Les forces de l'ordre sont à votre disposition, au rez-de-chaussée de la mairie, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Nouveau capitaine à la Gendarmerie

En poste depuis le 1^{er} août, Bertrand Alexandre, 41 ans, a pris la succession du commandant Stéphane Lhyvernay (muté à sa demande à Gramat dans le Lot), et devient le nouveau capitaine de la compagnie de gendarmerie de la ville. Bienvenue à lui ! ■



© Cie Gendarmerie Saint-Julien

La mobilité en chiffres

Nouveaux tarifs sur le réseau



Billet unitaire junior* : 1,20 €
 Billet unitaire plein tarif : 1,40 €
 1 abonnement mensuel junior* : 23 €
 1 abonnement mensuel plein tarif : 28 €
 Abonnement annuel junior* : 207 €
 Abonnement annuel plein tarif : 252 €
 Tarifs valables pour la zone 84 / * 6 à 25 ans inclus.

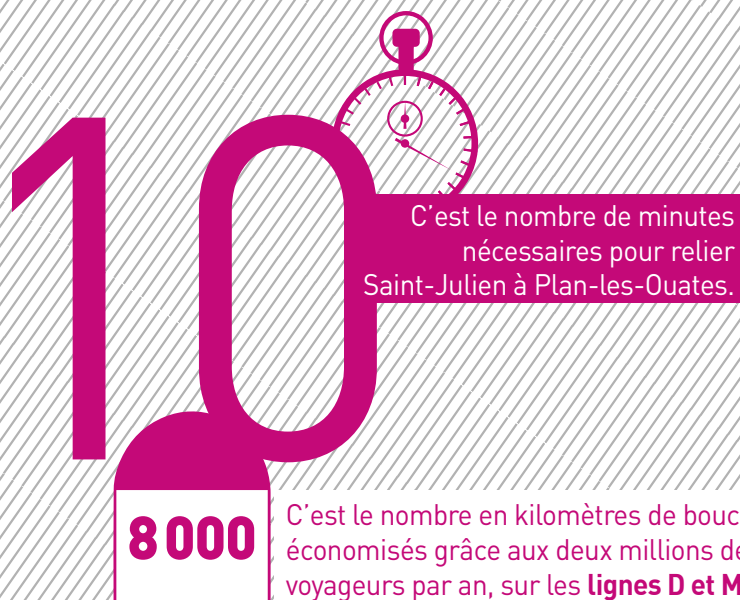
La ligne M, pratique !

Avec ses huit nouveaux arrêts à Saint-Julien, Neydens et Beaumont, la ligne M dessert les lieux principaux de la Porte Sud de Genève. Plus rapide, grâce aux voies de circulation prioritaires réservées aux bus, la ligne M circule du lundi au samedi de 6 h 30 à 19 h 30, toutes les 30 minutes en heure de pointe.

Plus besoin de solliciter vos parents pour aller au cinéma ! Grâce à l'arrêt Archamps Technopole, les salles obscures sont à 10 minutes du centre-ville de Saint-Julien.

Correspondances faciles vers :

- la ligne 44 : Croix-de-Rozon vers Rondeau de Carouge.
- la ligne D : Gare de Saint-Julien vers Bel Air/Cornavin.
- le réseau TER depuis la gare de Saint-Julien.



www.covoiturage.cg74.fr

Facile, pratique et économique, la **cart@bonus** vous permet de voyager sur **l'ensemble du réseau TPG**.

Plus besoin de monnaie, cette carte prépayée (20, 30 ou 50 CHF) est utilisable dans tous les distributeurs situés aux arrêts TPG et à bord des véhicules.



Où acheter vos tickets à Saint-Julien

- Maison de la couture 27 Grande rue
- Tabac presse La Gazette 2 av. Mössingen



Au cœur de l'innovation médicale

Le Centre Hospitalier Annecy Genevois, sur son site de Saint-Julien, souhaite proposer des améliorations de prise en charge du patient. Au programme, l'ouverture d'une nouvelle salle de déchocage aux urgences et le déploiement de la chirurgie ambulatoire.

Après plusieurs semaines de travaux, la salle dédiée aux urgences vitales du Service d'Accueil des Urgences (SAU) a rouvert en octobre dernier. Une transformation nécessaire qui s'inscrit pleinement dans les objectifs du Centre Hospitalier, où l'innovation prend une place importante. Pour cela, la pièce a été mise à nu, les travaux ont concerné les sols, les murs, qui ont été plastifiés, les plafonds et les luminaires. Des bras articulés ont été installés pour les dispositifs médicaux de surveillance. Cette restructuration a été l'occasion pour le Centre Hospitalier de revisiter en profondeur le fonctionnement de la salle de déchocage, avec la mise à jour des kits de gestes invasifs et de la procédure d'accueil. Une formation originale par simulation a été effectuée par les cadres de santé du pôle, permettant à tout le personnel aide-soignant de s'approprier ces nouveaux outils pour un meilleur accueil des patients en situation d'urgence vitale.

La chirurgie ambulatoire, pour plus de confort

Soutenu par l'Agence Régionale de Santé de Rhône-Alpes, le Centre Hospitalier Annecy Genevois travaille au développement de la chirurgie ambulatoire. L'ambition ? Pratiquer en ambulatoire plus d'une chirurgie sur trois grâce à l'ouverture d'une nouvelle unité en 2015.

Le principe est de réaliser cette chirurgie de jour dans une unité qui se spécialise dans l'accueil des patients présents dans l'hôpital quelques heures. Il s'agit de promouvoir un type de service de qualité, en proposant aux patients le confort de rentrer à leur domicile quelques heures seulement après l'opération. Cette initiative nécessite une organisation suivie pour une prise en charge rigoureuse, personnalisée et attentive. ■

Ce dispositif concerne le site de Saint-Julien, qui offre des soins chirurgicaux de proximité, compatibles avec une prise en charge en ambulatoire. Cette méthode est fréquente pour les interventions suivantes : vaporisation prosta-tique au laser, canal carpien, cataracte, extraction dentaire, arthroscopie du genou, chirurgie des varices ou opération des végétations.



Le spécialiste du vélo
à assistance électrique
à St Julien

- Conseil
- Vente
- Location
- Réparation

7 bis ancienne route Annecy
74160 St-Julien-en-Genevois



www.espace-cycles.fr



BIO FRAIS

LE SUPERMARCHÉ BIO



BioFrais, pour vivre enfin 100% Bio en toute simplicité :

- Plus de 16000 références de produits 100% Bio répartis sur près de 1000 m² de surface de vente !
- Le plus grand espace Sans Allergènes de la Région.
- Des Spécialistes à votre service: un Sommelier-Conseil, un Naturopathe et une Conseillère Beauté !
- Un Parking Gratuit de 40 places.
- Un accès grâce au Transport en Commun (Ligne M des TPG)



6 Route de Lathoy 74160 Saint-Julien-en-Genevois

04 50 49 09 10 et www.biofrais.com

Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30 Non-Stop



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Les
fourches

Centre-ville
48 appartements du T2 au T5
& 1 local commercial

**TRAVAUX
EN COURS**



Plan de situation : voir page 22. N°2709 - Document non contractuel. Photos et illustrations à caractère d'ambiances. Des modifications pourraient être apportées.

OPUS
21

Au cœur du nouveau quartier

49 appartements du T2 au T5 attique

**LIVRAISON
FIN 2015**

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS



4807
PROMOTION

04 50 33 4807
www.4807promotion.com

Renseignements
3, avenue de Genève

Centre de Saint-Julien - Face à la Sous-Préfecture